USCCB : une autre élection à surveiller

Author : Rédaction RC

Categories : Episcopat

Date : 13 novembre 2007

Même si l'affaire peut sembler subalterne à quelques lecteurs pressés, je dois signaler, car j'estime la chose d'importance, que la présidence d'un autre comité de la **United States Conference of Catholic Bishops (USCCB)** va changer lors de cette assemblée plénière d'automne (12-15 novembre) qui se déroule à Baltimore (Maryland). C'est

celle des **Affaires canoniques et de l'Administration de l'Eglise**. Le président sortant est Mgr **Thomas G. Doran**, évêque de Rockford (Illinois), et docteur en Droit canon. Deux candidatures seront soumises au vote de l'assemblée plénière : celle de Mgr **Raymond L. Burke**, archevêque de St. Louis (Missouri), et celle de Mgr **Thomas J. Paprocki**, évêque auxiliaire de Chicago (Illinois) depuis 2003. On voit mal le choix se porter sur Mgr **Paprocki**, bon canoniste au demeurant – il a obtenu une licence dans cette discipline – et déjà conseiller en matière de droit canon du cardinal **Francis George** de Chicago : si ce dernier était porté à la tête de l'**USCCB**, de mauvaises langues ne manqueraient pas de dénoncer l'emprise du "clan des Chicagoans" sur la conférence des évêques... Mgr **Burke**, en matière de droit canon, fait plutôt figure de "poids lourd" vis-à-vis de Mgr **Paprocki** qui passerait lui plutôt pour un "poids léger". Il est indiscutable que l'archevêque de St. Louis est l'un de meilleurs canonistes au plan mondial, discipline pour laquelle il a obtenu un doctorat à la Grégorienne en 1984, université pontificale où il a par ailleurs enseigné cette matière de 1985 à 1994. En outre, Mgr **Burke** connaît ce Comité pour les Affaires canoniques puisqu'il en a déjà été membre de 1997 à 1999. Il est par ailleurs membre de quatre associations de spécialistes anglophones en droit canon (Amérique, Grande-Bretagne/Irlande, Canada, Australie/Nouvelle Zélande). "Techniquement" parlant, l'élection de Mgr **Burke** est peu douteuse : il est l'homme le plus compétent et le mieux adapté à cette mission. Mais, en raison de ses positions doctrinales et disciplinaires aussi fermes qu'orthodoxes, l'archevêque de St. Louis ne s'est pas fait que des amis dans l'épiscopat américain. S'il n'était pas élu à ce poste ce serait une preuve supplémentaire que, dans son expression majoritaire, l'épiscopat américain n'est pas à la hauteur des défis de l'heure.

Réponse – là encore – jeudi...